



Conseil de quartier Gare / Jouvenet

REUNION PLENIERE DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2019

GRANDE SALLE DES COMMISSIONS – HOTEL DE VILLE

Présents : Elisabeth AGOSTINO, Emmanuel BESNIER, Michel COMBES, Frédéric FRERE, Emmanuel GALOPIN, Eric HOUDEVILLE, Bernard JEANNE, Alain LECOINTRE, Claire LE GRIFFON, Roger LEPelletier, Christophe LEROY, Jean-Pierre STAIN, Dominique THIBOUVILLE, Paul VAILLÉ, Agnès VARIN, Vincent VERVOUX.

Kader CHEKHEMANI, adjoint au maire en charge des quartiers du Centre-Ville Rive Droite et Gare-Jouvenet

Céline MERCIER, coordinatrice de quartiers, Direction de la Démocratie Participative et des Politiques de Proximité

Excusés : Alain AUZOU, Sylvie BOURLAY, Jean-Louis BRIERE, Sandra CAVARO, Isabelle DAUBEUF, Guillemette HALLIEZ, Annick LAMBERT, Guy LETELLIER, Paul SEMENT.

Animateur : Christophe LEROY

Rédaction du compte rendu : Céline MERCIER

1. Validation du compte rendu de la réunion du 19 mars 2019

Le compte rendu est validé.

2. Abords de la gare

Des conseillers de quartier signalent que la circulation est compliquée aux heures d'arrivée des trains. Des personnes se garent n'importe où, obligeant les piétons à marcher sur la route.

L'extrémité basse de la rue Verte, qui passe d'une voie à deux voies de circulation, est souvent « encombrée » de véhicules qui stationnent sur la 2eme voie de circulation.

Le parvis de la gare est souvent squatté par des individus alcoolisés ou non.

Pour les véhicules qui stationnent aux endroits non autorisés, Kader Chekhemani nous informe qu'il reste encore du mobilier urbain à poser et notamment pour protéger les espaces et empêcher le stationnement gênant. Au sujet des squats devant la gare, la ville va demander plus de vigilance policière. Un travail commun avec la police municipale, nationale et ferroviaire a été initié pour mettre en place une convention et autoriser la police ferroviaire à intervenir sur les espaces publics, devant la gare.

Kader Chekhemani a organisé une visite de quartier avec un collectif d'habitants début juillet. Une seconde visite sera organisée en novembre, les conseillers de quartier seront invités à y participer. Ces visites permettent de faire les ajustements nécessaires suite aux aménagements.

Un conseiller de quartier signale que des containers poubelle restent en permanence le long des locaux de la poste. Il s'agit des poubelles d'un commerçant qui a été mis en demeure par la Métropole et qui doit faire retirer ses bacs.

Une remarque est faite également sur le mobilier urbain qui sert aux skateurs.

Kader Chekhemani précise que la ville réfléchit actuellement à créer, à court terme, un espace de skate urbain sur les quais rive gauche. Cela offrira un deuxième espace dédié au skate, en extérieur, en plus du skatepark qui existe déjà rue Malétra.

3. Entrée/sortie impasse Deseveaux

Il est souvent difficile d'entrée ou de sortir en voiture de l'impasse Deseveaux quand des véhicules sont stationnés rue du Champ des Oiseaux, trop près de la sortie.

Des potelets de part et d'autre de l'impasse vont être demandés pour sécuriser l'accès.

Le miroir est à réinstaller.

4. Aménagement du trottoir rue de Bihorel angle rue Verdière

La pose de barrières et potelets a été réalisée afin de faciliter et sécuriser le passage des piétons (des véhicules étaient régulièrement garés sur ce trottoir). Une école se trouve à proximité.

Le trottoir est malheureusement très souvent sale (déjections canines notamment).

Cet espace pourrait éventuellement être aménagé (banc, espaces verts...). Le conseil de quartier pourrait y réfléchir dans le cadre d'un prochain appel à projet citoyen.

5. Stop rue Saint Maur angle rue Campulley

Un conseiller de quartier signale que le Stop rue St Maur à l'angle de la rue Campulley est dangereux par manque de visibilité lorsqu'un véhicule de type fourgonnette stationne à l'angle de la rue Campulley. Beaucoup plus de véhicules empruntent la rue Campulley aujourd'hui pour remonter vers Mont Saint Aignan.

Les Stop qui ont été ajoutés rue Saint Maur font suite à une concertation avec les riverains suite à une sollicitation en conseil de quartier. Les Stop permettent de réduire la vitesse des véhicules qui descendent la rue Saint Maur.

Les véhicules qui passent par la rue Campulley pour rejoindre la rue Crevier et remonter vers Mont Saint Aignan, utilisent cet itinéraire car les panneaux de signalisation ne sont pas tous

encore posés. En effet, au carrefour Campulley, seul le bus (et vélos et taxis) peut continuer à monter rue Bouquet. Les autres véhicules peuvent tourner à gauche ou à droite. Pour rejoindre Mont Saint Aignan, le plus direct est de tourner à droite et de rejoindre la rue Maladrerie qui a changé de sens de circulation. Les panneaux n'étant pas encore posés, beaucoup de personnes ne savent pas qu'elles peuvent passer par la rue Maladrerie.

Une fois les panneaux posés, le flux diminuera rue Campulley et rue d'Herbouville.

6. Point voirie quartier Jouvenet

Certaines petites rues du quartier Jouvenet sont très dégradées avec parfois des nids de poule dangereux pour la circulation. L'état de la voirie conduit parfois à des problèmes d'humidité dans certains logements à flanc de coteaux (étanchéité altérée).

Plusieurs rues du quartier ont été rénovées ces quatre dernières années, rue Joseph Court, rue Jouvenet, rue des Marronniers, passage de la Rampe, rue Francis Yard, rue Abbé Bazire, rue du Nord, rue Malatiré, rue Louis Bouilhet, rampe Saint Hilaire, place du Boulingrin...

Kader Chekhemani précise que le budget annuel d'entretien de la voirie est d'environ 1,2 millions d'euros, divisé sur les 4 secteurs.

7. Divers :

Un conseiller de quartier signale que le théâtre de l'Almendra rue Paul Baudouin ne respecterait pas les conditions de sécurité pour accueillir du public.

8. Date de la prochaine réunion plénière :

Mardi 19 novembre 2019 à 18h30 dans la petite salle des commissions en mairie.

Le mandat de conseiller de quartier (de 3 ans) arrivant à son terme, M. Chekhemani propose un échange un peu informel sur l'évolution des conseils de quartier, comment les conseillers de quartier envisagent le futur des conseils de quartier.

Les conseillers de quartier sont d'accords. Un temps d'environ 1 heure est réservé à ce moment.